

## DÉCLARATION LIMINAIRE AU CSAL-FS DU 21 NOVEMBRE 2023

Monsieur le président,

Lors de la précédente convocation de cette Formation Spécialisée du CSA le 21 novembre dernier, nous avons commencé notre déclaration liminaire en évoquant les négociations sur la reconnaissance de l'engagement professionnel et la qualité du service au travail des agentes et agents de la DGFIP.

Ces négociations étant toujours en cours à ce jour, et en raison du peu d'avancées obtenues depuis le début de ces discussions, nous allons devoir nous répéter.

Depuis 10 ans, le régime indemnitaire des agentes et agents de la DGFIP n'a pas évolué. Cela se traduit notamment par une perte d'attractivité des Finances Publiques qui n'attirent plus les jeunes générations.

Suite aux problèmes générés par l'application Gérer mes biens immobiliers (GMBI), l'administration a instauré une prime exceptionnelle pour les 20 000 agentes et agents qui ont dû gérer la « crise GMBI ». Cette prime exceptionnelle constitue une sorte de prime à la galère excluant de facto 74 000 agentes et agents. Comme si l'ensemble des agentes et agents ne géraient pas également des situations de crise suite aux réorganisations incessantes et profondes des services et aux multiples suppressions d'emplois...

Pour Solidaires Finances Publiques, il y a une urgence extrême à accorder à toutes et tous une rémunération décente dans le contexte d'inflation galopante. Alors certes, le ministre se félicitait encore récemment du ralentissement de l'inflation, mais, sans être économiste on sait bien qu'une inflation qui ne fait que ralentir, cela signifie des prix qui continuent d'augmenter, accentuant d'autant le décrochage de la rémunération par rapport au coût de la vie.

Il est grand temps que l'administration entende la voix de ses personnels. Leurs attentes sont plus que légitimes du fait de leur engagement quotidien dans l'exercice de leurs missions.

Or, les propositions de l'administration en la matière, sont encore loin d'être à la hauteur. Les personnels de la DGFIP ne méritent pas des miettes !

Concernant GMBI toujours, et l'envoi des Taxes d'habitation sur les résidences secondaires (THS) et sur les locaux vacants (THLV), on ne peut que constater une augmentation importante des visites et des appels au niveau des SIP.

Ceci est indubitablement une des conséquences du fiasco de la campagne de l'été dernier. Nous avons pointé à plusieurs reprises le risque d'une forte hausse de l'accueil en fin d'année ainsi que du nombre de contentieux lié à l'envoi des THS et THLV. Nous y sommes.

Et de nouveau, les agentes et les agents des SIP se retrouvent dans la tourmente.

Et ce n'est pas l'annonce de la mise en place d'un dégrèvement d'office pour les mineurs qui ont reçu une THS qui va alléger les tâches, bien au contraire.

Loin de la « correction automatique » mise en avant par notre ministre, il semblerait que ce soient bien les agents et agentes des SIP qui vont devoir gérer manuellement tout le processus de dégrèvement des THS envoyées aux enfants mineurs et parfois même aux mairies et aux églises.

D'après nos informations, la DG va donc transmettre une liste à chaque direction, charge aux différents services et donc aux agents et agentes de regarder si l'envoi de la TH était légitime ou non, de prendre contact avec les contribuables (et il leur est demandé de préférer le téléphone dans la mesure du possible), de dégrever et de faire le rôle supplémentaire à la bonne personne si nécessaire...

Bref, une nouvelle fois, et comme cet été, ce sont les agents des Finances Publiques qui vont subir les conséquences des errements et les choix politiques du Gouvernement et de la Direction générale. Or et nous le répétons, les SIP sont au bord de l'effondrement et les agents et agentes en grande souffrance. La prime GMBI ne saurait être considérée comme solde de tout compte.

Concernant les points à l'ordre du jour, nous tenons à souligner les grandes difficultés des agents, qui apparaissent dans l'observatoire interne, dans l'enquête IFOP réalisée à la demande du Ministre de l'époque G. Attal, et maintenant dans les rapports des visites de services, dans le DUERP et dans le PAP. Quand la souffrance des agents sera-t-elle réellement entendue ? Quand leur charge de travail retrouvera-t-elle un niveau acceptable ? Quand les incessantes restructurations cesseront ? Quand pourront-ils effectuer un travail de qualité, et non se contenter de se focaliser sur les seules tâches mesurées par les statistiques ?

Nous regrettons, comme les années précédentes, la minimisation des risques psychosociaux repris dans le PAP alors qu'ils sont extrêmement nombreux dans le DUERP. Nous regrettons également le faible engagement de la direction pour remédier à ces risques particulièrement importants. Nous regrettons enfin de retrouver les mêmes risques années après années, sans que de réelles solutions ne soient proposées. Nous y reviendrons plus en détail pendant l'instance.

Enfin, concernant le Règlement Intérieur qui nous est proposé presque un an après les élections professionnelles, nous espérons que les propositions de modification que nous allons vous soumettre seront réellement prises en compte et que nous n'allons pas assister à une parodie de dialogue social.